

Réf: Dossier 261663

Avis de constitution

SOCIETE « ARISTARQUE EMMANUELLA GROUP » en abrégé « ARISMA GROUP »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Faya,  
Lot 51, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARISTARQUE EMMANUELLA GROUP » en abrégé « ARISMA GROUP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La construction ;
- L'immobilier ;
- L'aménagement foncier ;
- Le transport ;
- Le négoce ;
- La prestation de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Faya, Lot 51, Ilot 07

Dirigeant(s) Mlle KOUASSI EMMANUELLA YAKOFFSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11941 du 02/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77595/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

